



## L'APERÇU DE...

**Jean Peyrony**  
Directeur général de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

La frontière franco-belge serpente à travers un paysage ouvert souvent urbain et des flux de toute nature (fleuves, travailleurs, consommateurs, étudiants) la traversent en permanence dessinant des territoires transfrontaliers qui appellent un aménagement concerté de l'espace commun à diverses échelles.

L'intégration transfrontalière est prometteuse. Les différentiels démographique et économique créent l'opportunité du travail frontalier. Les potentiels d'innovation (universités, recherche publique et privée) peuvent s'unir pour irriguer ensemble des coopérations économiques. Les transitions écologiques et énergétiques ont vocation à être menées ensemble : connectivité des réseaux de mobilité et d'énergie, trames vertes et bleues, circuits courts, gestion partagée des biens communs. A l'avenir, les services publics transfrontaliers (santé, secours, formation, insertion, etc.), le patrimoine naturel et culturel communs, contribueront à la cohésion écologique, sociale et territoriale, comme à l'attractivité économique et touristique.

Sur cette frontière de coopération ancienne, les acquis déjà nombreux balisent ce qui reste à faire. Cela nécessite cependant de mettre en place les politiques publiques appropriées.

Il faudra « armer les GECT » : développer l'observation, la connaissance des flux et des territoires, l'ingénierie territoriale et de projets ; partager l'information ; associer habitants et entreprises, tout cela avec l'appui des programmes Interreg.

Les bassins de vie franco belges, l'espace plus large de l'aire métropolitaine du Nord-ouest sont l'Europe du quotidien, l'Europe de demain, espace pour une cohésion territoriale et un développement durable, pour un récit transfrontalier et européen à construire ensemble.



## LA CARTE DU MOIS

### UNE HISTOIRE COMMUNE EEN GEDEELDE GESCHIEDENIS

COMTÉS DE FLANDRE ET D'ARTOIS AU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE |  
GAAFSCHAPPEN VAN VLAANDEREN EN ARTOIS IN DE 14<sup>e</sup> EEUW |  
COUNTIES OF FLANDERS AND ARTOIS IN THE 14<sup>th</sup> CENTURY



LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME |  
EINDE VAN HET ANCIEN RÉGIME (VROEGMODERNE TIJD) |  
THE END OF THE ANCIEN RÉGIME (1780)



Extrait de l'Atlas de l'Aire métropolitaine de Lille (2011) réalisé par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, l'INSEE Nord Pas de Calais et la Mission bassin minier en collaboration avec l'Association Aire métropolitaine de Lille

La dimension transfrontalière est une composante historique d'une terre divisée depuis douze siècles entre souverainetés différentes. Le traité de Verdun, partageant en 843 l'empire carolingien, a fait de l'Escaut une frontière qui deviendra pendant près de mille ans celle séparant le Royaume de France du Saint-Empire. Ce fleuve a cependant toujours été une voie de communication plus qu'une barrière physique ; les territoires situés sur ses rives ont gardé au fil du temps une unité culturelle et économique, même s'ils relevaient de différentes principautés féodales (Flandre, Artois, Hainaut...) au sein desquels les villes ont acquis très tôt d'importantes libertés communales. Leur réunion par la Maison de Bourgogne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles a donné au territoire un éclat politique et culturel sans pareil, mais aussi une unité politique, qui s'est poursuivie pendant plus de deux siècles au sein des Pays-Bas espagnols.

La tentative de conquête par Louis XIV va mettre fin à l'unité politique du territoire. En dépit de plusieurs campagnes victorieuses, les revers de la fin du règne limitent l'étendue des conquêtes et amènent à fixer une frontière qui, considérée comme provisoire, s'avérera définitive. Malgré les aménagements apportés par le traité de Courtrai en 1820, c'est le traité d'Utrecht de 1713, qui fixe le tracé de la frontière entre la France et ce qui deviendra la Belgique.

L'Aperçu est une production de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

Directeur de publication : Didier DECOUPIGNY  
Responsable de publication : Amélia DUVAL  
Rédaction : Mathilde BALLENGHIEN et Cynthia CHAUVET



adulm59 | adulm | adu-lille-metropole.org

Centre Europe Azur, 323 avenue du Président Hoover 59000 Lille // +33 (0)3 20 63 33 50

# L'APERÇU

de l'Agence N°17 · Octobre 2022

## LES ACTUALITÉS



### PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE ET CRISE SANITAIRE

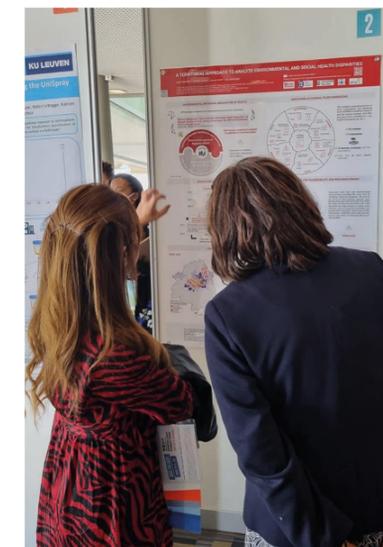
Révélatrice des enjeux qui se jouent dans certains territoires, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a exacerbé les disparités sociales et économiques, notamment pour l'accès à la nourriture. Engagée depuis déjà plusieurs années avec de nombreux partenaires sur le terrain, l'Agence a mené une observation spécifique sur la problématique de la précarité alimentaire dans le territoire de la Métropole Européenne de Lille. Face à la crise, comment repenser la politique de lutte contre la précarité alimentaire pour faire face à l'urgence ? Quels enseignements pour les crises alimentaires futures et pour l'accès de tous à une alimentation de qualité en quantité suffisante ?

Publication à retrouver en ligne sur : [www.adu-lille-metropole.org](http://www.adu-lille-metropole.org)

### L'AGENCE, INVITÉE DES RENCONTRES FRANCO-NÉERLANDAISES DU DESIGN URBAIN



Le 4 octobre, l'Agence est intervenue aux rencontres franco-néerlandaises du design urbain, organisées par la CCI France Pays-Bas à Almere, lors de deux ateliers : « Identité visuelle d'une ville : un design durable, pratique et esthétique » et « Mobilités douces, nature en ville : le cœur de ville, espace partagé et/ou qu'on s'approprie ». L'objectif : un partage d'expérience et une présentation du processus de prise de décision et du rôle des différents acteurs impliqués dans l'aménagement urbain côté français et néerlandais (ville, métropole, agences...). Les participants ont pu en apprendre davantage sur le fonctionnement des deux pays et échanger sur leurs bonnes pratiques.



### LA DÉMARCHE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE PRÉSENTÉE À LISBONNE ET À VALENCE

L'Agence a été invitée pour présenter sa démarche Santé environnementale dans le cadre d'une conférence internationale à Lisbonne, organisée par l'International Society of Exposure Science. Pour rappel, ces travaux menés dans le cadre d'un contrat CIFRE entre l'Université de Lille, le Laboratoire des Sciences Végétales et Fongiques et l'Agence ont pour objectif la création d'un indicateur composite en santé environnementale permettant de caractériser les inégalités sociales de santé à l'échelle du territoire du SCOT, en intégrant diverses variables : pollution atmosphérique, espaces verts, offre de soins... Ce projet de recherche sera à nouveau présenté en Espagne, lors de la conférence de l'International Society for Urban Health fin octobre.

Découvrez la storymap de présentation de la démarche Santé environnementale sur le site de l'Agence

## LE DOSSIER THÉMATIQUE

### LA MÉTROPOLE LILLOISE ET LA FRONTIÈRE

La dimension transfrontalière est l'une des grandes particularités du territoire. La frontière est politique et administrative, et, si ce n'est sur la Lys qui borde le nord de la métropole lilloise, elle ne correspond à aucune réalité physique.

Le parti pris est ici de représenter l'« objet frontière ». Cette carte permet notamment de visualiser les continuités territoriales de l'urbanisation ou du réseau hydrographique ou encore la trame viaire.

La frontière est représentée dans sa continuité entre la Métropole Européenne de Lille et la Communauté de communes Pévèle-Carembault et la Belgique. Les limites visibles sont celles d'une zone de 1 km de part et d'autre de la frontière entre la France et la Belgique.

L'Agence interroge le positionnement du territoire à l'échelle régionale, nationale et européenne. Elle dépasse les limites administratives pour traiter les enjeux à leur échelle ; elle fait de l'enjeu transfrontalier un enjeu majeur de développement pour la métropole lilloise. Elle a désormais sur son site internet une page dédiée au transfrontalier sur laquelle il est possible de trouver cartes, données et publications.

Plus d'informations sur : [www.adu-lille-metropole.org/transfrontalier](http://www.adu-lille-metropole.org/transfrontalier) ou en scannant le QR Code.



#### QUELQUES CHIFFRES CLÉS : LA FRONTIÈRE ENTRE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉVÈLE CAREMBAULT ET LA BELGIQUE

- **30** communes transfrontalières entre la MEL et la CCPC :
  - 8 belges
  - 22 françaises
- **84 km** de frontière entre la MEL et la CCPC et la Belgique
  - **67 km** de frontière entre la MEL et la Belgique, dont 24 km de frontière physique de la Lys
  - **17 km** de frontière entre la CCPC et la Belgique
- **10** points de passage / ponts sur la Lys
- **3** points de passage de la voie ferrée dont 1 de la ligne grande vitesse
- **43** points de passage routiers
  - **2** points de passage des autoroutes A22-E17 et A27-E42
  - **41** points de passages sur les routes nationales, routes métropolitaines, routes communales



Plaine de la lys : frontière Franco-Belge – Comines. Propriétés ADULM 2022 © Philippe FRUTIER - Altimage - 2020. Toute publication, reproduction ou utilisation est soumise à une autorisation du photographe et à droits d'auteur.



## LES CHIFFRES CLÉS

### LES PRÉSENCES BELGES DANS LA MÉTROPOLE LILLOISE



**4 000** ressortissants belges sur la MEL  
2<sup>ème</sup> nationalité de l'UE dans la métropole lilloise



**440** étudiants belges sur la MEL  
Soit 11% des étudiants totaux



**4 liaisons transfrontalières** via les transports en commun  
Notamment, des trajets directs entre Lille et Tournai (37 mn) et Lille et Courtrai (29 à 39 mn) en TER



**317 établissements** sur le territoire de la MEL contrôlés par des capitaux belges  
Particulièrement dans les TIC\*, les services aux entreprises, le commerce  
\* Technologies de l'Information et de la Communication



**2<sup>ème</sup>** présence touristique étrangère au sein de la MEL  
Avec une durée moyenne de séjour de 1,3 jour